



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le développement résidentiel se poursuit...

Près de 330 nouvelles unités d'habitation ont été construites l'année dernière, ce qui démontre que le développement résidentiel a continué de progresser. La valeur globale des permis de construction émis par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection a atteint plus de 127 millions de dollars en 2004, comparativement à 158 millions de dollars en 2003. Malgré cette baisse, Boucherville demeure un joueur actif au sein de la Ville de Longueuil, puisque plus de 73 millions ont été investis exclusivement dans le secteur résidentiel.

Le secteur Harmonie continue de croître

Des chantiers sont en cours et de nouvelles rues ont été ouvertes pour y construire des propriétés unifamiliales et multifamiliales, de même que des condos afin d'assurer à ce secteur une homogénéité du milieu bâti et du cadre de vie.

Le long de la rue Charcot, à proximité du Centre multifonctionnel, nous avons vu apparaître des résidences de prestige de six étages pour les aînés, ainsi que des condos de luxe avec vue sur le lac. Une fois complété, le projet Harmonie comptera environ 3 000 logis et abritera 9 000 résidents.

La rue Lionel-Daunais, une rue commerciale d'ambiance qui verra le jour en 2005, complétera ce nouveau secteur puisque son concept architectural unique permettra d'intégrer des cafés, des restaurants, un marché public et des boutiques spécialisées.

Le projet du Boisé

Pour sa part, le projet haut de gamme du Boisé, dont les travaux ont débuté au cours de l'été 2002, est caractérisé par le lotissement de grands terrains de 1 800 à 4 000 mètres carrés (20 000 à 50 000 pieds carrés) sur lesquels sont construites de vastes résidences.

Le caractère patrimonial de la rue des Bois-Francis donne d'ailleurs le ton aux nouvelles constructions qui doivent répondre à des règles de construction bien établies afin que celles-ci s'intègrent bien aux habitations ancestrales.

Une zone commerciale en expansion

Les bâtiments du Carrefour Rive-Sud, situé dans le pôle commercial De Montarville, représentent une superficie de près de un million de pieds carrés. La valeur des permis émis dans ce secteur est passée de 22 millions en 2003 à 35 millions de dollars en 2004. Le projet est presque

complété à 100 %, puisqu'il reste seulement trois bâtiments à construire pour terminer le projet en 2005.

Un secteur industriel à maturité

Des 1 050 entreprises implantées à Boucherville, plus de 600 sont situées dans la zone industrielle. En 2004, une chute de 10 millions de dollars de la valeur des permis a toutefois été observée. Cette baisse s'explique par le fait qu'il ne reste plus de terrains disponibles pour y construire de nouveaux bâtiments. Cependant, des agrandissements de bâtiments existants sont à prévoir en 2005.

Bref, comme vous le constatez, l'arrondissement de Boucherville se préoccupe des besoins évolutifs de ses citoyens et de ses citoyennes en leur offrant une diversité d'habitations et il veille à ce que les nouveaux développements s'intègrent en respectant les quartiers existants.

Denise Fillion

Conseillère municipale du district n° 1
Responsable du dossier environnement à Boucherville

Taxes foncières

Le deuxième versement de votre compte de taxes 2005 est payable le **4 avril** prochain. Pour éviter d'oublier vos prochains versements et ainsi risquer de payer des intérêts, nous vous suggérons

d'envoyer des chèques postdatés à votre bureau d'arrondissement ou au Service de perception de la Ville de Longueuil. Pour plus d'information, consultez la page 15 du cahier institutionnel.

Info-taxes : 463-7272

Stationnement de nuit

Jusqu'au 15 avril

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues de Boucherville de 1 h à 6 h jusqu'au 15 avril inclusivement.

Rappel

Horaire de Pâques

Bureau d'arrondissement463-7020

Centre administratif Clovis-Langlois

Fermé du vendredi 25 mars au lundi 28 mars inclusivement.

Travaux publics463-7024

Fermé du vendredi 25 mars au lundi 28 mars inclusivement.

Pour toute urgence, un service téléphonique est assuré en tout temps.

Enlèvement des déchets et des matières recyclables463-7024

La collecte des déchets domestiques et des matières recyclables sera effectuée comme d'habitude le jeudi.

Gros rebuts et matériaux secs(514) 352-2025

Fermé le vendredi 25 mars
(voir l'horaire en page 2)

Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère463-7120

Vendredi 25 mars de 13 h à 17 h
Samedi 26 mars de 10 h à 17 h
Dimanche 27 mars : fermé
Lundi 28 mars de 13 h à 17 h

Centre sportif Pierre-Laporte463-7123

• **Bureau administratif :**
Fermé du vendredi 25 mars au lundi 28 mars inclusivement.

• **Réception :**
Vendredi 25 mars de 12 h à 20 h 30
Samedi 26 mars de 10 h à 16 h 30
Dimanche 27 mars : fermé
Lundi 28 mars de 12 h à 20 h 30

• **Piscine :**
Fermé les 26 et 27 mars

Centre culturel Mgr-Poissant463-7121

Fermé du vendredi 25 mars au lundi 28 mars inclusivement.

Centre multifonctionnel449-2800

Ouvert de 7 h 30 à 23 h 30

Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine449-8347

Ouvert du 24 au 27 mars de 13 h à 17 h

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 mars et 11 avril à 20 h à la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins.
On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7022.

L'hiver n'est pas terminé

Dommmages à la suite du déneigement

Si les véhicules qui déneigent la voie publique ont endommagé votre propriété (haie, gazon, clôture, etc.), vous devez le signaler dans un délai de 15 jours aux Services juridiques de la Ville de Longueuil, en transmettant une lettre à l'adresse suivante :

Services juridiques de la Ville de Longueuil
Gestion des risques
2001, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Dans votre lettre, vous devez mentionner votre intention de réclamer des dommages matériels et indiquer vos coordonnées (nom, adresse et téléphone), l'objet de votre réclamation, la date et le lieu de l'incident que vous rapportez. Un courrier recommandé est conseillé.

Boulevard De Montarville : virage à gauche interdit

Boucherville a installé un autre panneau qui interdit le virage à gauche entre 6 h et 9 h sur le boulevard De Montarville, à l'angle de la rue de Dijon, afin de canaliser la circulation sur les grandes artères de l'arrondissement durant l'heure de pointe du matin. Au total, trois panneaux auront ainsi été installés en direction nord du boulevard De Montarville.

Cette nouvelle signalisation a été mise en place afin de redonner aux résidents des secteurs avoisinants, particulièrement ceux des rues du Perche et de Parfondeval, la tranquillité à laquelle ils sont en droit de s'attendre.

Déneigement des balcons et des abris d'autos

Les récentes chutes de neige ont peut-être laissé une importante accumulation de neige sur votre balcon. Si tel est le cas, ne négligez pas de le dégager, car le balcon pourrait être la seule sortie à laquelle vous auriez accès si un incendie se déclarait et la seule porte d'entrée pour les pompiers qui viennent à votre secours.

De plus, la structure d'un abri d'auto n'est pas conçue pour supporter une grosse accumulation de neige. Alors, pour éviter un affaissement, pensez à enlever la neige amoncelée sur le toit de votre abri lorsque vous paillez votre entrée.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Longueuil, au 463-7028.

Pas de neige dans la rue

Il faut savoir qu'il est interdit en tout temps de déposer de la neige en bordure de la rue ou dans la rue ainsi que sur les trottoirs. Plusieurs raisons motivent cette interdiction, mais la principale vise à assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

En effet, très souvent la neige n'a pas le temps de fondre entièrement et, le soir venu, celle-ci se transforme en glace ce qui augmente le risque d'accident ou de blessure. Par conséquent, si la neige ne contient pas de sel de déglacage, pourquoi ne pas l'étendre plutôt sur votre terrain. Il n'en souffrira pas, au contraire !

Abris d'autos temporaires

Date limite à respecter

Le printemps approchant à grands pas, les propriétaires sont priés de noter qu'ils devront enlever leur abri temporaire au plus tard le 15 avril afin de se conformer à la réglementation de l'arrondissement.

Au moment de la désinstallation de l'abri, afin de ne pas entraver la circulation, il est important de ne pas déposer l'armature métallique ou la toile sur la voie publique.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au 463-7023 ou consultez le site Internet (longueuil.ca).



Un permis de construction ou un certificat d'autorisation

Si vous souhaitez vous assurer que les travaux effectués à votre propriété sont conformes à la réglementation municipale, vous devez demander préalablement un permis de construction.

Vous éviterez ainsi de mauvaises surprises au moment de la vente de votre propriété ou des poursuites éventuelles devant les tribunaux.

Un permis est généralement nécessaire dans les cas suivants :

- construction nouvelle
- installation d'un foyer au bois ou au gaz
- installation de cabanon, piscine creusée et thermopompe
- installation septique
- lotissement
- rénovation

De plus, si votre résidence est située à l'intersection d'une rue, vous devez aussi respecter le triangle de visibilité en n'y accumulant pas de neige. Les bornes-fontaines doivent également être dégagées en tout temps. À cet égard, nous vous demandons d'être vigilants afin que les employés du Service des travaux publics puissent effectuer les manœuvres d'urgence visant à couper l'alimentation d'eau, surtout au cours des périodes de gel et de dégel.

Aidez-nous à vous aider !

Débris de construction et gros rebuts

Nouvelle adresse

Où s'en débarrasser ?

Centre de tri Transit I
2457, chemin du Lac, Longueuil
Renseignements : (514) 352-2025

Comment ?

En se procurant, au coût de 10 \$ par voyage, un coupon au comptoir de la perception des taxes de l'arrondissement (du lundi au vendredi) ou à la réception du centre sportif Pierre-Laporte (du lundi au samedi). Une preuve de résidence et le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé sont exigés. Non valable pour les entreprises.

Qui ?

Seul le propriétaire d'une maison unifamiliale est autorisé à déposer des déchets dans la cours du Centre de tri Transit I. Le chargement doit être transporté dans une camionnette ou une remorque tirée par une automobile et il ne peut excéder deux mètres cubes.

Quand ?

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Dimanche et lundi Fermé
Mardi au vendredi 12 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Dimanche Fermé
Lundi au vendredi 12 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h

Matériaux refusés

- Carcasses d'animaux
- Pneus
- Déchets domestiques

Les propriétaires d'animaux ont des obligations

Chaque année, le propriétaire d'un chien doit renouveler la médaille d'identification de son animal. Cette médaille est en vente, au coût de 15 \$, par Le Berger Blanc qui procède au porte-à-porte durant les mois de janvier et février. Si vous avez manqué la visite d'un représentant de cet organisme, vous pouvez vous procurer cette médaille aux endroits suivants :

Hôpital vétérinaire des Seigneuries

387, rue Samuel-De Champlain
☎ 449-7277

Les animaleries TD Zoo

1001, boulevard De Montarville
☎ 641-8219

Renseignements : Le Berger Blanc,
(514) 494-2002

Autres obligations

- Les propriétaires de chats et de chiens doivent ramasser immédiatement les excréments de leur animal tant sur un terrain public que privé.
- Il est interdit de garder plus de deux bêtes (chien ou chat) dans une unité d'habitation située en zone résidentielle. L'abolement ou les hurlements d'un chien de façon à troubler la paix ou à nuire au voisinage contrevient au règlement.

Renseignements : Service de police, 463-7027

Loisir, culture et vie communautaire

Littérature

Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère

501, chemin du Lac

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi10 h à 21 h
Jeudi et vendredi12 h à 21 h
Samedi et dimanche10 h à 17 h

La carte Accès-Boucherville est requise pour emprunter des documents.

Activité jeunesse

Rencontre avec Danielle Simard 8 à 12 ans

19 mars à 14 h

L'auteur nous présente son plus récent roman intitulé *Le macaroni du vendredi*

Durée : 60 minutes
Laissez-passer gratuits disponibles dès le 5 mars



Activités grand public

Beaux mercredis

☎ 463-7100, poste 2984

Rencontre avec Micheline Lachance

Entrée libre

9 mars à 19 h 30



Micheline Lachance nous présente son nouveau roman intitulé *Lady Cartier*.

Conférence : Le rôle des parents dans la société de consommation

13 avril à 19 h 30



Avec **France Paradis**, orthopédagogue de formation et auteure de trois livres, dont le plus récent est intitulé *Fêtes et rituels, célébrer les passages de la vie*.

Billets disponibles, au coût de 4 \$ par personne, dès le 28 mars.

Activités formatrices

« Où sont passés les dinosaures ? 8 ans +

Animé par Michel Brassard, paléontologue

Dimanche 6 mars de 13 h 30 à 15 h 30

Invitation pour toute la famille

Depuis toujours nous nous questionnons sur l'ère des dinosaures et nous souhaitons en connaître toujours un peu plus sur leur mystérieuse disparition.

Alors, n'hésitez pas à venir découvrir ce monde fantastique avec Michel Brassard, paléontologue, qui tentera de démystifier légendes et mythes et présentera des spécimens de fossiles. Après la conférence, un atelier sera offert aux enfants.

Endroit : salle Robert-Lionel-Séguin de la bibliothèque

Coût : 7 \$/ participant

Inscriptions : vérifiez s'il reste encore des billets, en composant le 463-7123



3^e édition du *Rendez-vous vert*

Samedi 12 mars de 12 h à 17 h

Au Centre multifonctionnel

Cette édition est spécialement conçue pour les enfants :

- Activités familiales gratuites
- Conférences, animation
- Kiosques des écoles de Boucherville qui ont réalisé des projets relativement à la protection de l'environnement
- Présentation d'organismes environnementaux

Cours de gardiens avertis

40 \$

Une fin de semaine

Âge : 11-14 ans

Dates : choisir une des fins de semaine suivantes :

- 26 et 27 mars
- 9 et 10 avril
- 11 et 12 juin

Horaires : de 10 h à 15 h

Endroit : Maison des Jeunes

Remplis le coupon d'inscription publié dans le *programme de loisirs* en inscrivant la fin de semaine qui t'intéresse et retourne-le à la réception du centre sportif Pierre-Laporte au moins deux semaines avant la date de la session que tu auras choisie avec un chèque libellé au nom de *Maison des Jeunes*. Premier arrivé, premier servi !

Renseignements : Bernard Taylor, au 449-8346, ou Info-loisirs, au 463-7123

Dernière chance de profiter des Plaisirs d'hiver

Cocos et becs sucrés

Dimanche 13 mars de 13 h à 16 h

Un rendez-vous familial à ne pas manquer !

Venez nombreux assister aux activités de la dernière fin de semaine des *Plaisirs d'hiver*. Des activités de saison vous seront offertes :

- Cocos et becs sucrés
- Concours de bûcherons
- Miniferme
- Tire sur la neige
- Course aux cocos de Pâques

Nous vous attendons en grand nombre à la *Place des plaisirs d'hiver*, située à l'arrière du Centre sportif Pierre-Laporte, 490, chemin du Lac.

Renseignements : 463-7123



La soirée des bénévoles

La soirée des bénévoles aura lieu le 21 avril à 19 h 30 à la grande salle du Centre multifonctionnel. À l'occasion de cette soirée, nous aurons l'honneur d'accueillir un invité de marque, le magicien Alain Choquette.

Cet événement se tiendra dans le cadre de la *Semaine d'action bénévole* qui se déroulera du 17 au 23 avril prochain et dont le thème est : « L'action bénévole, c'est bon pour le moral ! ». C'est avec grand plaisir que le conseil d'arrondissement remercie tous les bénévoles des organismes pour leur immense dévouement auprès des citoyens de Boucherville.

Président suppléant

M. Élie Saab exerce les fonctions de président suppléant jusqu'au 31 mai.



Hommage aux citoyens de l'arrondissement

Rappel à la population

Dans le but de rendre hommage aux citoyens de l'arrondissement, Boucherville fera connaître, au cours des prochains mois, les réalisations et les réussites des personnes qui se sont démarquées, tant sur le plan national qu'international, dans le domaine sportif, artistique, communautaire ou humanitaire.

Toutes les candidatures seront soumises pour étude au conseil d'arrondissement. Nous comptons donc sur votre collaboration pour nous faire parvenir les renseignements pertinents sur les personnes que vous souhaitez voir honorées. Tous ces renseignements doivent être acheminés à l'adresse suivante :

Secrétariat du Centre culturel Mgr-Poissant
À l'attention de Mme Thérèse Labelle
566, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Québec) J4B 1X1
Courriel : therese.labelle@ville.longueuil.qc.ca

Conférence

Splendeurs du monde
L'Australie : terre de grands contrastes

29 mars de 19 h 30 à 21 h

Avec Michel Duval, explorateur
Découvrez l'Australie d'est en ouest en passant par Sydney, les îles paradisiaques et les magnifiques parcs nationaux.

Endroit : Salle Robert-Lionel-Séguin
(Bibliothèque)

Coût : 8 \$/participant

Date limite d'inscription : 15 mars à la réception du centre sportif Pierre-Laporte



Concert

Concert-bénéfice de la Fondation
Source Bleue

12 mars à 20 h

Présenté par l'Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie

Endroit : Basilique Ste-Anne de Varennes

Billets : billets@aojm.org

Renseignements : 923-3733

Pour vous procurer l'abonnement 2005, veuillez communiquer avec David Gauthier au (514) 501-1722.

Expositions

Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine

314, boulevard Marie-Victorin

☎ 449-8347

Heures d'ouverture

Jeu, samedi et dimanche 13 h à 17 h

Les rites de passage...
La robe de baptême

6 mars au 3 juillet

Plus de 40 robes de baptême retraçant l'évolution de la robe de baptême depuis 1880.



Salle d'exposition du
Centre multifonctionnel

1075, rue Lionel-Daunais

☎ 449-2800, poste 300

www.centremulti.qc.ca

Ruby Ross, peinture

Jusqu'au 13 mars

Michelle Doyle, acrylique

16 mars au 10 avril

Vie culturelle

Ateliers

Bandes dessinées

9 à 12 ans

20 mars de 13 h à 15 h

Animateur : Raymond Parent, auteur et illustrateur de la série télévisée *Les Kloutz* de VRAK TV.

Viens apprendre quelques techniques de dessins pour ensuite créer ta propre mini-bande dessinée.



Endroit : Bibliothèque, salle Robert-Lionel-Séguin

Coût : 17 \$/participant

Date limite d'inscription : 6 mars à la réception du centre sportif Pierre-Laporte

Des cocos pour les cocos

9 à 12 ans

20 mars de 13 h à 15 h

Grâce à ton imagination et ton talent, tu auras la chance de décorer des cocos et de créer un super panier de Pâques.

Endroit : Centre multifonctionnel, atelier 01

Coût : 12 \$/ participant (matériel inclus)

Date limite d'inscription : 6 mars à la réception du centre sportif Pierre-Laporte

Décore ton chandail

3 avril

Crée ta propre mode en décorant un chandail à ton goût.

Endroit : Centre multifonctionnel

Coût : 22 \$/participant (chandail et matériel inclus)

Âge et heure :

• 6-8 ans, de 10 h à 12 h

• 9-12 ans, de 13 h à 15 h

Date limite d'inscription : 20 mars à la réception du centre sportif Pierre-Laporte

Programme de loisirs été 2005

Le programme de loisirs été 2005 sera distribué dans tous les foyers de Boucherville les 30 et 31 mars prochains. Si toutefois vous ne le recevez pas, présentez-vous à la réception du centre sportif Pierre-Laporte pour en obtenir une copie.

Un emploi d'été... une expérience inoubliable !

Près d'une centaine d'étudiants travaillent chaque été aux travaux publics ainsi qu'auprès des enfants dans le cadre des activités aquatiques et de différents programmes, tels que les camps de jour, Animation, Animaparc, Sans Frontière, Hors Limite et autres.

Si vous êtes un étudiant à la recherche d'un travail stimulant et enrichissant cet été, n'hésitez pas à consulter les offres d'emploi publiées dans le site Internet et profitez-en pour transmettre immédiatement votre candidature :

www.longueuil.ca/emplois

Vous pouvez aussi vous procurer toute la documentation (liste des emplois offerts et formulaire de demande d'emploi) dans les édifices municipaux suivants :

- Centre administratif Clovis-Langlois
500, rue de la Rivière-aux-Pins
- Centre culturel Mgr-Poissant
566, boulevard Marie-Victorin
- Centre sportif Pierre-Laporte
490, chemin du Lac



Info-emplois : 463-7252

Date limite : 14 mars

Spectacles

Boîte à chansons

Les Loisirs St-Louis vous offrent le rendez-vous **Boîte à chansons** dès 20 heures au Centre multifonctionnel, 1075, rue Lionel-Daunais.

Voici les deux prochains spectacles :

Entre-nous

10 \$

25 mars

Avec **Claude Légaré et Lucie Longpré**
Le duo Légaré-Longpré nous arrive avec un tout nouveau spectacle qui fait suite à leur deuxième disque tout récemment lancé.

Festival de l'accordéon

15 \$

15 avril

Avec **Didier Dumoutier et ses copains**
Accordéon et musique du monde!



La Dame de Chicago

15 \$

26 et 31 mars, 1^{er} et 2 avril à 20 h
et le 3 avril à 14 h

Le théâtre
Jankijou

PRÉSENTE

De Frédéric Dard

Mise en scène de Patrick Campbell

Une histoire qui se passe dans les années 20 à l'époque de la prohibition. Notre Dame de Chicago, une vraie italienne, et sa famille veulent tenir tête à nul autre qu'Al Capone, le grand chef de la mafia.

Endroit : Centre multifonctionnel
1075, rue Lionel-Daunais

Les billets sont disponibles auprès de :

- Colette Perreault Binette, 655-3519
- Centre multifonctionnel, 449-2800 poste 223
- Courriel : billetterie@jankijou.com
- Les Pharmacies Jean Coutu de Boucherville